

Au 1er janvier 2023, un nouvel Établissement Public Expérimental (EPE) pluridisciplinaire a vu le jour : l'Université de Rennes. Ses six membres fondateurs – l'Université de Rennes 1, l'EHESP, l'ENSCR, l'ENS Rennes, l'INSA Rennes, Sciences Po Rennes – partagent une même ambition : relever avec et pour la jeunesse les grands défis sociétaux d'un monde en transition, en particulier dans les domaines de l'environnement, de la santé globale et du numérique.

<https://www.univ-rennes.fr/>

<https://univ-rennes.nous-recrutons.fr/qui-sommes-nous/>

L'établissement s'engage ainsi à jouer un rôle majeur en matière de transition écologique et environnementale, entendue comme la transformation de la société en mettant en œuvre les objectifs du développement durable.

<https://univ-rennes.nous-recrutons.fr/nos-valeurs-et-notre-environnement-de-travail/>

L'Université de Rennes accueille plus de 37 200 étudiant.e.s et 4800 personnels, répartis sur 9 campus à Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Lannion, au sein de 38 unités de recherche et d'appui à la recherche réparties en 5 grands domaines en lien étroit avec les grands organismes de recherche (CNRS, Inria, Inserm, INRAE).

## Fiche de poste détaillée

**N° du poste :** MCF 1166

**Section CNU ouverte au recrutement :** 27

**N° Galaxie :** (complété par DRH lors enregistrement Galaxie)

**Enseignement :** Informatique

### **Descriptif détaillé des enseignements :**

Le service d'enseignement est à effectuer au sein du pôle Informatique de l'École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologies (ENSSAT) de Lannion, composante de l'Université de Rennes et grande école d'ingénieurs affiliée à l'Institut Mines-Télécom. L'ENSSAT délivre 5 diplômes d'ingénieur ayant tous une partie d'enseignement en informatique. Deux de ces diplômes (l'un sous statut étudiant et l'autre sous statut apprenti) sont spécialisés en informatique.

Le pôle Informatique de l'ENSSAT couvre un large spectre d'enseignements, allant de la théorie à la pratique avec des besoins notamment dans les domaines suivants : algorithmique, bases de données, compilation, génie logiciel, intelligence artificielle, théorie des langages, réseaux.

Le/La candidat.e devra montrer sa capacité à mettre en œuvre des modalités d'enseignement compatibles avec la diversité des publics entrants (CPGE, IUT, BTS, formation continue) et avec la multiplicité des dispositifs pédagogiques en présentiel ou à distance. Il/Elle devra également être en capacité de dispenser ses cours en anglais.

De plus, un investissement est attendu dans les enseignements orientés "recherche" du cursus Informatique, soit dans les cours communs avec le Master Science

Informatique de l'Université de Rennes autour de l'intelligence artificielle, soit dans des cours en lien avec la spécialisation cybersécurité de l'ENSSAT s'inscrivant dans l'EUR CyberSchool de Rennes.

Compétences attendues dans l'utilisation de ressources pédagogiques en ligne.

Il est attendu de l'enseignant.e-chercheur.euse qui sera recruté.e, une volonté de participer à la dimension internationale de l'établissement et de développer ses activités d'enseignement en ce sens. Ainsi, les enseignant.e.s-chercheur.euse.s sont encouragé.e.s à dispenser tout ou partie de leurs enseignements en anglais et à participer à la démarche d'ouverture européenne et internationale de l'Université, notamment à travers des mobilités physiques et/ou virtuelles d'enseignement, et le développement de cours en collaboration avec des enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.euse.s des universités membres de l'Université européenne EDUC.

Composante d'enseignement : ENSSAT

Responsable du Pôle Informatique : Damien Lolive

Tel : +33 2 96 46 91 65

Email : [damien.lolive@irisa.fr](mailto:damien.lolive@irisa.fr)

Site internet de la composante d'enseignement : <https://www.enssat.fr/>

## **Recherche** : Gestion de données, intelligence artificielle

### **Descriptif détaillé des activités de recherche :**

Les travaux de recherche sont à mener à l'Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires (IRISA). L'IRISA, créé en 1975, est l'un des plus grands laboratoires de recherche français (+ de 850 personnes) dans le domaine de l'informatique et des nouvelles technologies de l'information, bénéficiant d'une excellente visibilité internationale et d'un écosystème d'innovation riche. Structuré en sept départements scientifiques, le laboratoire couvre un large spectre thématique dans le domaine de la science informatique et des sciences de l'information.

Les thèmes de recherche de la personne recrutée viendront renforcer les thématiques développées sur le site de Lannion du laboratoire. La personne recrutée devra démontrer ses capacités d'intégration dans l'une des équipes lannionnaises des départements *Signal, image, langage* (département 6) ou *Gestion des données et de la connaissance* (département 7), notamment à travers le développement d'un projet de recherche en lien avec l'une des thématiques suivantes :

- bases de données & représentation des connaissances et raisonnement,
- traitement automatique de la parole et du langage.

Une attention particulière sera ainsi portée au projet d'intégration qui devra être proposé.

La personne retenue devra également être en capacité de répondre aux grands appels à projets de recherche nationaux et européens.

Laboratoire de recherche : IRISA

Nom du responsable du site lannionnais de l'IRISA : François Goasdoué

Tel du responsable du site lannionnais de l'IRISA : +33 2 96 46 90 45

Email du responsable du site lannionnais de l'IRISA : [fg@irisa.fr](mailto:fg@irisa.fr)

Site internet de l'IRISA : <https://www.irisa.fr/>

### **Responsabilités collectives :**

La personne recrutée devra s'investir dans les différentes instances de l'ENSSAT et de l'IRISA (conseils, comités, responsabilités, etc.) afin de contribuer à leurs missions d'enseignement et de recherche. Elle pourra être amenée à contribuer à la promotion de l'École et aux actions de recrutement des étudiant.e.s, en France et à l'international.

### **Moyens à disposition :**

#### **Moyens humains :**

Le/La maître de conférences nouvellement nommé.e bénéficiera d'une décharge de service d'enseignement de 48hr équivalent TD lors de son année de stage, ainsi que d'une formation en vue d'optimiser sa prise de fonctions.

*Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une Zone à Régime Restrictif (ZRR) au sens de l'article R413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret 84-431 du 6 juin 1984.*

### **Modalités et calendrier de candidature :**

Candidature via l'application GALAXIE :

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>